

Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

Jours chômés en 2025

1. Conformément à la règle 32.2)v) du Règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2025 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

NOUVEL AN	le mercredi 1 ^{er} janvier 2025
PÂQUES	le vendredi 18 avril 2025 le lundi 21 avril 2025
ASCENSION	le jeudi 29 mai 2025
PENTECÔTE	le lundi 9 juin 2025
FÊTE NATIONALE SUISSE	le vendredi 1 ^{er} août 2025
NOËL	le jeudi 25 décembre 2025
SAINT-SYLVESTRE	le mercredi 31 décembre 2025

2. En outre, nous rappelons aux utilisateurs que le Bureau international de l'OMPI ne sera pas ouvert au public les mercredi 25 décembre 2024 et mardi 31 décembre 2024.

Le 12 novembre 2024